

GUIDE DU PARTENAIRE 2024

Rejoignez un réseau de plus de 200 partenaires

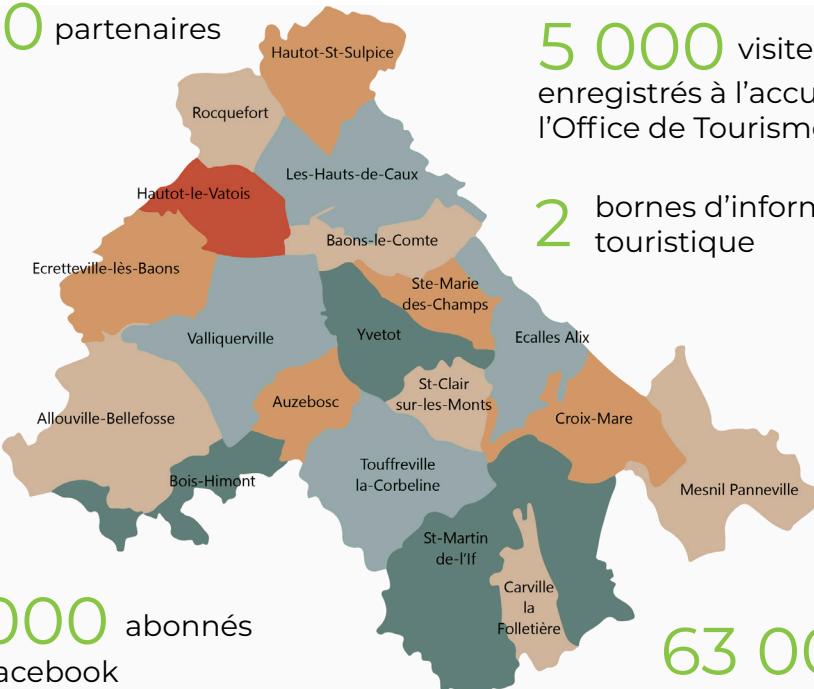


Devenez partenaire de l'Office de
Tourisme et rejoignez un réseau de près de
200 acteurs. Faisons rayonner, ensemble, le
territoire d'Yvetot Normandie !

NOS CHIFFRES CLÉS

19 communes

200 partenaires



1 bureau d'information touristique

5 000 visiteurs
enregistrés à l'accueil de
l'Office de Tourisme

2 bornes d'information touristique

2 000 abonnés
sur Facebook

1 300 abonnés sur Instagram

63 000 pages vues sur le
site internet touristique



Accueillir,
informer,
conseiller



Promouvoir
le territoire et
renforcer son
attractivité



Animer et
développer
l'offre
touristique
du territoire



Coordonner
l'offre et
fédérer les
prestataires

NOTRE ÉQUIPE

Une équipe dynamique et disponible pour répondre à vos besoins :

Florian VIMONT

Responsable

florian.vimont@yvetot-normandie.fr
06 28 18 33 34

Laurence DARRAS

Conseillère en séjour en charge
des partenaires

laurence.darras@yvetot-normandie.fr
06 27 37 96 35

Lisa GUEGUEN

Conseillère en séjour en charge
de la communication

lisa.gueguen@yvetot-normandie.fr
06 19 82 63 37





Pour accroître
votre visibilité

Pour développer
votre activité

Pour intégrer
un réseau

CHOISIR LE PACK « INITIAL »

Le pack « initial » est gratuit, et vous donne le droit à :

- Un **référencement de votre activité** au sein du guide « Bienvenue » (descriptif + 1 photo miniature)
- Un **référencement de votre activité** sur notre site internet (ainsi que les sites internet touristiques du département et de la région) et sur nos deux bornes d'information touristique (descriptif + 2 photos)
- Un **conseil** sur la labellisation et le classement de votre établissement
- Une **mise à disposition de la documentation** d'Yvetot Normandie Tourisme ainsi que celle de Seine-Maritime Attractivité et Normandie Tourisme (en fonction des stocks)
- Une **mise à disposition de photographies et de vidéos** dans un but de promotion et de valorisation du territoire (dans le respect des mentions légales)
- Un **accès à un espace web partenaire** avec informations et actualités (règlementation, événementiel...)
- Une **participation à la soirée-rencontre des partenaires** organisée par Yvetot Normandie Tourisme avant la saison touristique

CHOISIR

Envoyé en préfecture le 01/12/2023

Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le

ID : 076-247600620-20231116-DEL20231009-DE



Le pack « avantage » est payant, et vous donne le droit aux mêmes offres que le pack « initial » ainsi qu'à plusieurs autres avantages comme :



La **diffusion de votre documentation** au sein de l'Office de Tourisme



Une **demi-page de visuel** au sein du guide « Bienvenue »



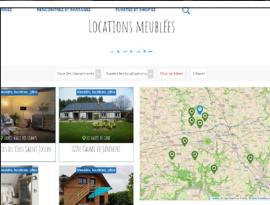
10 photos (au lieu de 2) pour le référencement de votre activité sur notre site internet et sur nos deux bornes d'information touristique



La mise en avant de votre activité via un **bandeau** sur la page d'accueil de notre site internet et via un **écran de veille** sur nos bornes d'information touristique



La **participation à un éductour** (journée de découverte) organisé par Yvetot Normandie Tourisme



Par décision du Conseil communautaire en date du 16/11/2023, les tarifs du pack « avantage » pour 2024 ont été fixés à 2/3 des tarifs votés initialement. Cette mesure vise à soutenir les acteurs dans le contexte économique actuel.

	<i>Types d'activités</i>	<i>Tarifs</i>
Hôtels	Jusqu'à 10 chambres	67 €
	De 11 à 30 chambres	87 €
	Plus de 31 chambres	107 €
	Pour les hôtels avec restaurant	Prix ci-dessus + moitié de la cotisation des restaurants, en fonction du nombre de couverts (exemple : hôtel de 8 chambres avec restaurant de 60 couverts > 67 € + 30 €)
Locations / Meublés	1 location	47 €
	1 location sup.	27 €
Chambres d'hôtes	1 chambre	47 €
	De 2 à 3 chambres	53 €
	Plus de 4 chambres	67 €
Hébergements insolites	1 chambre	47 €
	De 2 à 3 chambres	53 €
	Plus de 4 chambres	67 €
Gîtes de groupes/étape	De 1 à 20 lits	60 €
	Plus de 21 lits	80 €
Restaurants	De 1 à 40 couverts	47 €
	De 41 à 70 couverts	60 €
	Plus de 71 couverts	73 €
Cafés, petite restauration, salons de thé		47 €
Commerces, boutiques, services		47 €
Ateliers et artisans		47 €
Producteurs locaux		47 €
Sites de visite, de découverte et de loisirs		47 €

- 1** **Choisissez le pack** qui correspond à vos besoins, entre le « pack initial » et le « pack avantage ».
- 2** **Renseignez le formulaire** d'adhésion en précisant le type de pack choisi.
- 3** **Signez les CGU** (Conditions Générales d'Utilisation) pour l'utilisation de vos informations sur Tourinsoft, la base de données de l'offre touristique de Seine-Maritime pour l'ensemble des supports de communication locaux, départementaux et régionaux.
- 4** **Transmettez le formulaire et les CGU** dûment complétés et signés ainsi que **des visuels de votre activité** par mail à tourisme@yvetot-normandie.fr, par courrier ou sur place : 8 Place du Maréchal Joffre – 76190 YVETOT.
- 5** Pour les adhérents au « pack avantage », les titres de paiement seront envoyés par le Trésor Public. Le règlement se fera directement auprès du Trésor Public.

VOS ENGAGEMENTS



Nous transmettre régulièrement les modifications, nouveautés, dates de fermeture, etc. de votre établissement afin d'améliorer la qualité de l'information transmise aux visiteurs



Insérer, sur votre site internet, un lien qui renvoie vers le site internet d'Yvetot Normandie Tourisme (www.yvetot-normandie-tourisme.fr) afin d'optimiser les référencements respectifs



Répondre aux éventuelles réclamations reçues et transmises par Yvetot Normandie Tourisme



Être ambassadeur et promouvoir le territoire

Envoyé en préfecture le 01/12/2023

Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le

ID : 076-247600620-20231116-DEL20231009-DE



OFFICE DE TOURISME

Siège social : 4 rue de la Brême – 76190 YVETOT
Bureau d'accueil : 8 Place du Maréchal Joffre – 76190 YVETOT

Téléphone : 02 32 70 99 96
Email : tourisme@yvetot-normandie.fr
Site web : www.yvetot-normandie-tourisme.fr



Du 2 janvier au 30 avril, et du 1er octobre au 31 décembre :
le mardi, 9h30-12h30 ; le mercredi, 9h30-12h30 et 14h-17h ;
le vendredi, 14h-17h ; le samedi, 9h30-12h30 et 14h-17h.

Du 2 mai au 30 septembre : le mardi, mercredi, vendredi et samedi
10h-12h30 et 14h-18h.